

**Fiche santé sécurité**

Droits d'auteur. 2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

|                             |            |                                       |            |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| <b>Groupe de document :</b> | 27-4698-0  | <b>Numéro de la version :</b>         | 4.00       |
| <b>Date de parution :</b>   | 2025/09/04 | <b>Remplace la version datée de :</b> | 2020/10/28 |

**SECTION 1 : Identification****1.1 Identifiant du produit**

Matériau de réparation de surfaces SMC et PRF -1 3M (MC) NP 08235

**1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation****Utilisations recommandées**

Produits automobiles

**1.3 Détails du fournisseur**

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada  
**Division:** Division Des Automobiles  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Courriel :**

**1.4 Numéro de téléphone d'urgence**

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

**Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une fiche de données de sécurité (FDS) ou une fiche d'information article pour chacun des composants est incluse. Veuillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les références des FDS des composants de ce produit sont:**

27-4349-0, 27-5349-9

Transporter conformément aux règlements applicables.

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)**



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur. 2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

|                             |            |                                       |            |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| <b>Groupe de document :</b> | 27-4349-0  | <b>Numéro de la version :</b>         | 8.00       |
| <b>Date de parution :</b>   | 2025/08/14 | <b>Remplace la version datée de :</b> | 2023/04/27 |

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

## SECTION 1 : Identification

### 1.1 Identifiant du produit

Adhésif pour réparation de pièces semi-rigides 08235 3M(MC) - 1, composant A

#### Numéros d'identification de produit

LB-K100-0908-1 LB-K100-0736-5

### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

#### Utilisation prévue

Produits automobiles

#### Utilisation spécifique

Adhésif pour réparation

#### Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

### 1.3 Détails du fournisseur

|                    |                                                                    |
|--------------------|--------------------------------------------------------------------|
| <b>Compagnie:</b>  | Compagnie 3M Canada                                                |
| <b>Division:</b>   | Division Des Automobiles                                           |
| <b>Adresse :</b>   | 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1 |
| <b>Téléphone :</b> | (800) 364-3577                                                     |
| <b>Site Web :</b>  | www.3M.ca                                                          |

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

## SECTION 2 : identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :

Sensibilisant respiratoire : Catégorie 1.

Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.

## 2.2. Éléments d'étiquette

### Terme d'avertissement

Danger

### Symboles :

Point d'exclamation | Risque pour la santé |

### Pictogrammes



### Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée. Provoque une irritation oculaire grave. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut causer une irritation respiratoire.

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes: système respiratoire.

### Mises en garde

#### Prévention :

Ne pas respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, une protection oculaire et des dispositifs de protection pour le visage. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

#### Réponse:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. En cas de problèmes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

#### Entreposage :

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Garder sous clef.

#### Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

## 2.3. Autres risques

Aucun connu.

40% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

## SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

| Ingrédient                                 | Numéro CAS         | % par poids                  | Nom Commun                                                              |
|--------------------------------------------|--------------------|------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| Prépolymère uréthane                       | Secret Fabrication | 30 - 60                      | Ne s'applique pas                                                       |
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE       | 101-68-8           | 15 - 40 Secret Fabrication * | Benzène, 1,1-méthylène bis [4-isocyanato-                               |
| Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphénylméthane) | 25686-28-6         | 10 - 30 Secret Fabrication * | Homopolymère de 1,1'-méthylènebis[4-isocyanato]benzène                  |
| Silicate d'aluminium                       | Secret Fabrication | 7 - 13                       | Ne s'applique pas                                                       |
| Talc                                       | 14807-96-6         | 7 - 13 Secret Fabrication *  | Talc (Mg <sub>3</sub> H <sub>2</sub> (SiO <sub>3</sub> ) <sub>4</sub> ) |
| Agent épaississant                         | Secret Fabrication | 1 - 5                        | Ne s'applique pas                                                       |

Prépolymère uréthane est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

Silicate d'aluminium est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

Agent épaississant est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

\*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

## SECTION 4 : Premiers soins

### 4.1. Description des premiers soins

#### Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

#### En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Irritant pour les voies respiratoires (toux, éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrouement et douleurs au nez et à la gorge). Réaction respiratoire allergique (difficulté à respirer, respiration sifflante, toux et oppression thoracique). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

### 4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

## 5.2. Agents extincteurs inappropriés

NE PAS UTILISER DE L'EAU

## 5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

### Les sous-produits nocifs de décomposition

| <u>Substance</u>    | <u>Condition</u>     |
|---------------------|----------------------|
| Monoxyde de carbone | Durant la combustion |
| Bioxyde de carbone  | Durant la combustion |
| Cyanure d'hydrogène | Durant la combustion |
| oxydes d'azote      | Durant la combustion |

## 5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

# SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

### 6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Verser une solution isocyanate décontaminante (90 % d'eau, 8 % d'ammoniac concentré et de 2 % de détergent) sur le déversement et laisser agir pendant 10 minutes ou verser de l'eau sur le déversement et laisser agir pendant plus de 30 minutes. Couvrir avec un matériau absorbant. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Ne pas sceller le récipient pendant 48 heures pour éviter que la pression ne s'accumule. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

# SECTION 7 : Manipulation et entreposage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas utiliser dans des espaces clos ni là où il y a très peu ou aucun mouvement de l'air. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou

émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau.

## **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant hermétiquement fermé pour prévenir la perte de matériaux de stabilisation. Garder le contenant hermétiquement fermé pour prévenir la contamination du contenu avec l'eau ou l'air. Si l'on soupçonne une contamination, ne pas refermer le contenant. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes. Garder sous clef.

# **SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle**

## **8.1. Paramètres de contrôle**

### **Limites d'exposition en milieu de travail**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| <b>Ingrédient</b>    | <b>Numéro CAS</b>  | <b>Agence</b> | <b>Type de limite</b>            | <b>Mentions additionnelles</b> |
|----------------------|--------------------|---------------|----------------------------------|--------------------------------|
| Talc                 | 14807-96-6         | ACGIH         | MPT(fraction respirable):2 mg/m3 |                                |
| Silicate d'aluminium | Secret Fabrication | ACGIH         | MPT(fraction respirable):1 mg/m3 |                                |

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

## **8.2. Contrôles d'exposition**

### **8.2.1. Mesures d'ingénierie**

Prévoir une enceinte ventilée pour la polymérisation. L'air des milieux de traitement doit être évacué à l'extérieur ou dans un dispositif antipollution adéquat. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

### **8.2.2. équipement de protection individuelle**

#### **Protection des yeux/du visage**

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Lunettes de protection ouvertes.

#### **Protection de la peau/des mains**

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

#### Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

## SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                                  |                                                                     |
|--------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| <b>État physique</b>                             | Liquide                                                             |
| <b>couleur</b>                                   | Blanc                                                               |
| <b>Odeur</b>                                     | Isocyanates légère                                                  |
| <b>Valeur de seuil d'odeur</b>                   | <i>Pas de données disponibles</i>                                   |
| <b>pH</b>                                        | <i>Ne s'applique pas</i>                                            |
| <b>Point de fusion/Point de congélation</b>      | <i>Ne s'applique pas</i>                                            |
| <b>Point d'ébullition</b>                        | <i>Pas de données disponibles</i>                                   |
| <b>Point d'éclair :</b>                          | > 195 °C [Méthode de test: Coupe fermée]                            |
| <b>Vitesse d'évaporation :</b>                   | < 1 [Ref Std: éther = 1]                                            |
| <b>Inflammabilité</b>                            | Ne s'applique pas                                                   |
| <b>Limites d'explosivité (LIE)</b>               | <i>Pas de données disponibles</i>                                   |
| <b>Limites d'explosivité (LSI)</b>               | <i>Pas de données disponibles</i>                                   |
| <b>pression de vapeur</b>                        | 1,3 Pa [Détails: @ 25C pour ce produit]                             |
| <b>Densité de vapeur relative</b>                | < 1 [Ref Std: Air=1]                                                |
| <b>Densité</b>                                   | 1,3 kg/l                                                            |
| <b>Densité relative</b>                          | 1,288 [Ref Std: Eau=1]                                              |
| <b>Hydrosolubilité</b>                           | <i>Pas de données disponibles</i>                                   |
| <b>Solubilité (non-eau)</b>                      | <i>Pas de données disponibles</i>                                   |
| <b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>    | <i>Pas de données disponibles</i>                                   |
| <b>Température d'inflammation spontanée</b>      | <i>Pas de données disponibles</i>                                   |
| <b>Température de décomposition</b>              | <i>Pas de données disponibles</i>                                   |
| <b>Viscosité Cinématique</b>                     | <i>Pas de données disponibles</i>                                   |
| <b>Composés Organiques Volatils</b>              | 0 g/l [Méthode de test: Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD] |
| <b>Composés Organiques Volatils</b>              | 0 % en poids [Méthode de test: calculé selon CARB title2]           |
| <b>Pourcentage de matières volatiles</b>         | 0 % en poids                                                        |
| <b>COV (moins l'eau et les solvants exempts)</b> | 0 g/l [Méthode de test: Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD] |

|                                        |                          |
|----------------------------------------|--------------------------|
| <b>Caractéristiques des particules</b> | <i>Ne s'applique pas</i> |
|----------------------------------------|--------------------------|

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse peut se produire.

### 10.4 Condition à éviter

Chaleur

Étincelles et/ou flammes

### 10.5 matériaux incompatibles

Acides puissants

Bases fortes

Eau

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

| <u>Substance</u> | <u>Condition</u> |
|------------------|------------------|
| Aucun connu.     |                  |

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

#### Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Réaction respiratoire allergique : les signes et les symptômes sont notamment des difficultés respiratoires, une respiration sifflante, la toux et des serremments thoraciques. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

#### Contact avec la peau :

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

#### En cas de contact avec les yeux :

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

**Ingestion :**

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

**Autres effets de santé:****Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.**

Pneumoconiose : les signes et les symptômes sont notamment une toux persistante, des essoufflements, des douleurs thoraciques, une augmentation des expectorations et des changements lors des examens de fonction respiratoire. Effets respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, la respiration sifflante, l'augmentation du rythme cardiaque, la cyanose (bleuissement de la peau), des expectorations, des changements au niveau

**Cancérogénicité:**

| Ingrédient                                               | N° CAS     | Description de la classe              | Réglementation                                  |
|----------------------------------------------------------|------------|---------------------------------------|-------------------------------------------------|
| Poudre corporelle à base de talc (utilisation périnéale) | 14807-96-6 | Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes | Centre International de Recherche sur le Cancer |
| Talc contenant fibres asbestiformes                      | 14807-96-6 | Grp. 1: Cancérogène pour l'homme      | Centre International de Recherche sur le Cancer |

**Information complémentaire:**

Les personnes déjà sensibles aux isocyanates peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée aux autres isocyanates.

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aiguë**

| Nom                                        | Voie                                          | Espèces | Valeur                                              |
|--------------------------------------------|-----------------------------------------------|---------|-----------------------------------------------------|
| Produit général                            | Inhalation-poussières / brouillard(4 h)       |         | Pas de données disponibles. Calculé ETA>12,5 mg/l   |
| Produit général                            | Ingestion                                     |         | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg |
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE       | Dermale                                       | Lapin   | LD50 > 5 000 mg/kg                                  |
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE       | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat     | LC50 0,368 mg/l                                     |
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE       | Ingestion                                     | Rat     | LD50 31 600 mg/kg                                   |
| Prépolymère uréthane                       | Dermale                                       |         | LD50 estimée à > 5 000 mg/kg                        |
| Prépolymère uréthane                       | Ingestion                                     | Rat     | LD50 > 5 000 mg/kg                                  |
| Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphénylméthane) | Dermale                                       | Lapin   | LD50 > 5 000 mg/kg                                  |
| Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphénylméthane) | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat     | LC50 0,368 mg/l                                     |
| Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphénylméthane) | Ingestion                                     | Rat     | LD50 31 600 mg/kg                                   |
| Silicate d'aluminium                       | Dermale                                       | Lapin   | LD50 > 2 000 mg/kg                                  |
| Silicate d'aluminium                       | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat     | LC50 > 4,57 mg/l                                    |
| Silicate d'aluminium                       | Ingestion                                     | Rat     | LD50 > 5 000 mg/kg                                  |
| Talc                                       | Dermale                                       |         | LD50 estimée à > 5 000 mg/kg                        |
| Talc                                       | Ingestion                                     |         | LD50 estimée à > 5 000 mg/kg                        |
| Agent épaississant                         | Dermale                                       | Lapin   | LD50 > 5 000 mg/kg                                  |
| Agent épaississant                         | Inhalation-poussières / brouillard            | Rat     | LC50 > 0,691 mg/l                                   |

|                    |            |     |                    |
|--------------------|------------|-----|--------------------|
|                    | (4 heures) |     |                    |
| Agent épaississant | Ingestion  | Rat | LD50 > 5 110 mg/kg |

ETA = estimation de la toxicité aiguë

### Corrosion/irritation cutanée

| Nom                                        | Espèces                   | Valeur                          |
|--------------------------------------------|---------------------------|---------------------------------|
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE       | classification officielle | Irritant                        |
| Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphénylméthane) | classification officielle | Irritant                        |
| Silicate d'aluminium                       | Lapin                     | Aucune irritation significative |
| Talc                                       | Lapin                     | Aucune irritation significative |
| Agent épaississant                         | Lapin                     | Aucune irritation significative |

### Blessures graves aux yeux/Irritation

| Nom                                        | Espèces                   | Valeur                          |
|--------------------------------------------|---------------------------|---------------------------------|
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE       | classification officielle | Irritant grave                  |
| Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphénylméthane) | classification officielle | Irritant grave                  |
| Silicate d'aluminium                       | Lapin                     | irritant légère                 |
| Talc                                       | Lapin                     | Aucune irritation significative |
| Agent épaississant                         | Lapin                     | Aucune irritation significative |

### Sensibilisation de la peau

| Nom                                        | Espèces         | Valeur        |
|--------------------------------------------|-----------------|---------------|
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE       | Mouris          | sensibilisant |
| Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphénylméthane) | Mouris          | sensibilisant |
| Agent épaississant                         | Homme et animal | Non classifié |

### Sensibilisation respiratoire

| Nom                                        | Espèces | Valeur        |
|--------------------------------------------|---------|---------------|
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE       | Humain  | sensibilisant |
| Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphénylméthane) | Humain  | sensibilisant |
| Talc                                       | Humain  | Non classifié |

### Mutagenicité des cellules germinales

| Nom                                        | Voie     | Valeur                                                                                                            |
|--------------------------------------------|----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE       | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphénylméthane) | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Talc                                       | In Vitro | N'est pas mutagène                                                                                                |
| Talc                                       | In vivo  | N'est pas mutagène                                                                                                |
| Agent épaississant                         | In Vitro | N'est pas mutagène                                                                                                |

### Cancérogénicité :

| Nom                                  | Voie       | Espèces | Valeur                                                                                                            |
|--------------------------------------|------------|---------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE | Inhalation | Rat     | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

|                                            |              |        |                                                                                                                   |
|--------------------------------------------|--------------|--------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphénylméthane) | Inhalation   | Rat    | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Talc                                       | Inhalation   | Rat    | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Agent épaississant                         | Non spécifié | Mouris | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

## Effets toxiques sur la reproduction

### Effets sur la reproduction et/ou le développement

| Nom                                        | Voie       | Valeur                                          | Espèces | Résultat de l'essai                              | Durée d'exposition     |
|--------------------------------------------|------------|-------------------------------------------------|---------|--------------------------------------------------|------------------------|
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE       | Inhalation | Non classifié pour la développement             | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l       | pendant l'organogénèse |
| Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphénylméthane) | Inhalation | Non classifié pour la développement             | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l       | pendant l'organogénèse |
| Talc                                       | Ingestion  | Non classifié pour la développement             | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg      | pendant l'organogénèse |
| Agent épaississant                         | Ingestion  | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour   | 1 génération           |
| Agent épaississant                         | Ingestion  | Non classifié pour la reproduction masculine    | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour   | 1 génération           |
| Agent épaississant                         | Ingestion  | Non classifié pour la développement             | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour | pendant l'organogénèse |

## Organe(s) cible(s)

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

| Nom                                        | Voie       | Organe(s) cible(s)       | Valeur                                | Espèces                   | Résultat de l'essai                            | Durée d'exposition |
|--------------------------------------------|------------|--------------------------|---------------------------------------|---------------------------|------------------------------------------------|--------------------|
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE       | Inhalation | irritation respiratoires | Peut irriter les voies respiratoires. | classification officielle | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                    |
| Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphénylméthane) | Inhalation | irritation respiratoires | Peut irriter les voies respiratoires. | classification officielle | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                    |

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom                                        | Voie       | Organe(s) cible(s)   | Valeur                                                                                                  | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|--------------------------------------------|------------|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|---------------------|--------------------|
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE       | Inhalation | système respiratoire | avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. | Rat     | LOAEL 0,004 mg/l    | 13 semaines        |
| Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphénylméthane) | Inhalation | système respiratoire | avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. | Rat     | LOAEL 0,004 mg/l    | 13 semaines        |

|                    |            |                                           |                                                                                                         |        |                                                |                            |
|--------------------|------------|-------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|------------------------------------------------|----------------------------|
| Talc               | Inhalation | pneumoconiosis                            | avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | exposition professionnelle |
| Talc               | Inhalation | Fibrose pulmonaire   système respiratoire | Non classifié                                                                                           | Rat    | Niveau sans effet nocif observé 18 mg/m3       | 113 semaines               |
| Agent épaississant | Inhalation | système respiratoire   silicose           | Non classifié                                                                                           | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | exposition professionnelle |

### Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.**

## SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

## SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

## SECTION 15 : Renseignements réglementaires

### 15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law

(loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du Japon de sécurité industrielle et le droit de la santé. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification des substances toxiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

## **SECTION 16 : Autres renseignements**

### **Classement des risques par la NFPA**

**Santé:** 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 1 **Risques particuliers :** Réagit avec l'eau

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

|                             |            |                                       |            |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| <b>Groupe de document :</b> | 27-4349-0  | <b>Numéro de la version :</b>         | 8.00       |
| <b>Date de parution :</b>   | 2025/08/14 | <b>Remplace la version datée de :</b> | 2023/04/27 |

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)**



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur. 2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

|                             |            |                                       |            |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| <b>Groupe de document :</b> | 27-5349-9  | <b>Numéro de la version :</b>         | 4.00       |
| <b>Date de parution :</b>   | 2025/09/03 | <b>Remplace la version datée de :</b> | 2020/10/21 |

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

## SECTION 1 : Identification

### 1.1 Identifiant du produit

Adhésif de réparation de pièces semi-rigides, panneaux S(MC) et en fibre de verre 08235 3M(MC), temps d'action de 1 minute, composant B

#### Numéros d'identification de produit

LB-K100-0745-6 LB-K100-0910-6

### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

#### Utilisation prévue

Produits automobiles

#### Utilisation spécifique

Réparation de la carrosserie et de la structure

#### Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

### 1.3 Détails du fournisseur

|                    |                                                                    |
|--------------------|--------------------------------------------------------------------|
| <b>Compagnie:</b>  | Compagnie 3M Canada                                                |
| <b>Division:</b>   | Division Des Automobiles                                           |
| <b>Adresse :</b>   | 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1 |
| <b>Téléphone :</b> | (800) 364-3577                                                     |
| <b>Site Web :</b>  | www.3M.ca                                                          |

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

## SECTION 2 : identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Carcinogénicité : Catégorie 1A.

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) : Catégorie 1.

## 2.2. Éléments d'étiquette

### Terme d'avertissement

Danger

### Symboles :

Risque pour la santé |

### Pictogrammes



### Mentions de danger

Peut causer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes: système respiratoire.

### Mises en garde

#### Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Porter des gants de protection et un équipement de protection respiratoire.

#### Réponse:

EN CAS d'exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise.

#### Entreposage :

Garder sous clef.

#### Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

## 2.3. Autres risques

Aucun connu.

7% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

5% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.

## SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

| Ingrédient           | Numéro CAS         | % par poids                  | Nom Commun                                                              |
|----------------------|--------------------|------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| Polyéther polyol     | Secret Fabrication | 30 - 60                      | Ne s'applique pas                                                       |
| Polyol               | Secret Fabrication | 10 - 30                      | Ne s'applique pas                                                       |
| Talc                 | 14807-96-6         | 10 - 30 Secret Fabrication * | Talc (Mg <sub>3</sub> H <sub>2</sub> (SiO <sub>3</sub> ) <sub>4</sub> ) |
| Prépolymère uréthane | Secret Fabrication | 3 - 7                        | Ne s'applique pas                                                       |

|                            |            |                              |                                                                                                                           |
|----------------------------|------------|------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Argile                     | 71011-24-0 | 1 - 5                        | Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzyl(alkyle de suif hydrogéné)diméthyles, chlorures, composés avec la bentonite |
| Noir de Carbone            | 1333-86-4  | 0.1 - 1 Secret Fabrication * | Noir de carbone                                                                                                           |
| Pipérazine                 | 110-85-0   | 0.1 - 1 Secret Fabrication * | Pipérazine                                                                                                                |
| Quartz (SiO <sub>2</sub> ) | 14808-60-7 | 0.02004 - 0.28008            | Quartz (SiO <sub>2</sub> )                                                                                                |

Prépolymère uréthane est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

Polyol est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

Polyéther polyol est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

\*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

## **SECTION 4 : Premiers soins**

### **4.1. Description des premiers soins**

#### **Inhalation :**

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### **Contact avec la peau :**

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

#### **En cas de contact avec les yeux :**

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

#### **En cas d'ingestion :**

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

### **4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés**

Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

### **4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial**

Non applicable.

## **SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction appropriés**

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

### **5.2. Agents extincteurs inappropriés**

Aucun déterminé

### **5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucun dans ce produit.

#### **Les sous-produits nocifs de décomposition**

##### **Substance**

Hydrocarbures

Monoxyde de carbone

##### **Condition**

Durant la combustion

Durant la combustion

Bioxyde de carbone  
oxydes d'azote

Durant la combustion  
Durant la combustion

#### **5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers**

Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

### **SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

#### **6.2. Précautions pour l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égouts ou les plans d'eau.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

### **SECTION 7 : Manipulation et entreposage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas utiliser dans des espaces clos ni là où il y a très peu ou aucun mouvement de l'air. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Garder le contenant hermétiquement fermé pour prévenir la contamination du contenu avec l'eau ou l'air. Si l'on soupçonne une contamination, ne pas refermer le contenant. Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes. Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

### **SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle**

## 8.1. Paramètres de contrôle

### Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient                                                                    | Numéro CAS | Agence | Type de limite                                                    | Mentions additionnelles                         |
|-------------------------------------------------------------------------------|------------|--------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| Pipérazine                                                                    | 110-85-0   | ACGIH  | MPT (comme Pipérazine, fraction inhalable & amp; vapeur):0.03 ppm | Dermale/Sensibilisateur des voies respiratoires |
| Noir de Carbone                                                               | 1333-86-4  | ACGIH  | MPT(fraction inhalable):3 mg/m3                                   |                                                 |
| Talc                                                                          | 14807-96-6 | ACGIH  | MPT(fraction respirable):2 mg/m3                                  |                                                 |
| SILICE CRISTALLINE (PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR DE TAILLE RESPIRABLE) | 14808-60-7 | ACGIH  | MPT (fraction respirable): 0.025 mg/m3                            |                                                 |

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

## 8.2. Contrôles d'exposition

### 8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

### 8.2.2. équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:  
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

#### Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

En cas de contacts prolongés ou répétés, les gants fabriqués à partir des matériaux suivants sont recommandés (durée de pénétration >4 heures) : Caoutchouc Butyle, Néoprene, Caoutchouc nitrile

Tout gant recommandé pour les contacts prolongés/répétés convient également aux contacts brefs/éclaboussures.

#### Protection respiratoire :

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par

inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

## SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                           |                                                                     |
|-------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| État physique                             | Liquide                                                             |
| Aspect physique spécifique:               | Visqueux                                                            |
| couleur                                   | Noir                                                                |
| Odeur                                     | Ammoniac légère                                                     |
| Valeur de seuil d'odeur                   | <i>Pas de données disponibles</i>                                   |
| pH                                        | <i>Ne s'applique pas</i>                                            |
| Point de fusion/Point de congélation      | <i>Ne s'applique pas</i>                                            |
| Point d'ébullition                        | <i>Pas de données disponibles</i>                                   |
| Point d'éclair :                          | > 94 °C [Méthode de test: Coupe fermée]                             |
| Vitesse d'évaporation :                   | < 1 [Ref Std: éther = 1]                                            |
| Inflammabilité                            | Ne s'applique pas                                                   |
| Limites d'explosivité (LIE)               | <i>Pas de données disponibles</i>                                   |
| Limites d'explosivité (LSI)               | <i>Pas de données disponibles</i>                                   |
| pression de vapeur                        | <= 13,3 Pa                                                          |
| Densité de vapeur relative                | >= 1 [Ref Std: Air=1]                                               |
| Densité                                   | 1,2 g/ml                                                            |
| Densité relative                          | 1 - 1,2 [Ref Std: Eau=1]                                            |
| Hydrosolubilité                           | <i>Pas de données disponibles</i>                                   |
| Solubilité (non-eau)                      | Négligeable %                                                       |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau    | <i>Pas de données disponibles</i>                                   |
| Température d'inflammation spontanée      | <i>Pas de données disponibles</i>                                   |
| Température de décomposition              | <i>Pas de données disponibles</i>                                   |
| Viscosité Cinématique                     | <i>Pas de données disponibles</i>                                   |
| Composés Organiques Volatils              | 9 g/l [Méthode de test: Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD] |
| Composés Organiques Volatils              | 0,7 % en poids [Méthode de test: calculé selon CARB title2]         |
| Pourcentage de matières volatiles         | 0,69 % en poids                                                     |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts) | 9 g/l [Méthode de test: Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD] |

|                                 |                          |
|---------------------------------|--------------------------|
| Caractéristiques des particules | <i>Ne s'applique pas</i> |
|---------------------------------|--------------------------|

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

#### 10.4 Condition à éviter

des conditions de cisaillement élevées et de température

#### 10.5 matériaux incompatibles

Acides puissants

Bases fortes

Agents oxydants forts.

Alcools

Eau

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

| <u>Substance</u>    | <u>Condition</u> |
|---------------------|------------------|
| Aldéhydes           | Non spécifié     |
| Cyanure d'hydrogène | Non spécifié     |

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

##### Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

##### Contact avec la peau :

Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

##### En cas de contact avec les yeux :

Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

##### Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

#### Autres effets de santé:

#### Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Pneumoconiose : les signes et les symptômes sont notamment une toux persistante, des essoufflements, des douleurs thoraciques, une augmentation des expectorations et des changements lors des examens de fonction respiratoire.

#### Toxicité pour la reproduction / le développement:

**Adhésif de réparation de pièces semi-rigides, panneaux S(MC) et en fibre de verre 08235 3M(MC), temps d'action de 1 minute, composant B**

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

**Cancérogénicité:**

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

| Ingrédient                                                               | N° CAS     | Description de la classe                    | Réglementation                                           |
|--------------------------------------------------------------------------|------------|---------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| Silice, Cristalline (de taille respirable)                               | 14808-60-7 | Agent carcinogène connu pour l'être humain. | Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program |
| Noir de carbone                                                          | 1333-86-4  | Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes       | Centre International de Recherche sur le Cancer          |
| POUSSIÈRE DE SILICE, CRISTALLINE, SOUS FORME DE QUARTZ OU DE CRSTOBALITE | 14808-60-7 | Grp. 1: Cancérogène pour l'homme            | Centre International de Recherche sur le Cancer          |

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aiguë**

| Nom              | Voie                                          | Espèces               | Valeur                                              |
|------------------|-----------------------------------------------|-----------------------|-----------------------------------------------------|
| Produit général  | Dermale                                       |                       | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg |
| Produit général  | Ingestion                                     |                       | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg |
| Polyéther polyol | Dermale                                       | Rat                   | LD50 > 2 000 mg/kg                                  |
| Polyéther polyol | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat                   | LC50 > 50 mg/l                                      |
| Polyéther polyol | Ingestion                                     | Rat                   | LD50 4 600 mg/kg                                    |
| Talc             | Dermale                                       |                       | LD50 estimée à> 5 000 mg/kg                         |
| Talc             | Ingestion                                     |                       | LD50 estimée à> 5 000 mg/kg                         |
| Polyol           | Dermale                                       | Composants similaires | LD50 > 2 000 mg/kg                                  |
| Polyol           | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Composants similaires | LC50 > 3,2 mg/l                                     |
| Polyol           | Ingestion                                     | Composants similaires | LD50 > 5 000 mg/kg                                  |
| Pipérazine       | Ingestion                                     | Rat                   | LD50 2 300 mg/kg                                    |
| Quartz (SiO2)    | Dermale                                       |                       | LD50 estimée à> 5 000 mg/kg                         |
| Quartz (SiO2)    | Ingestion                                     |                       | LD50 estimée à> 5 000 mg/kg                         |
| Noir de Carbone  | Dermale                                       | Lapin                 | LD50 > 3 000 mg/kg                                  |
| Noir de Carbone  | Ingestion                                     | Rat                   | LD50 > 8 000 mg/kg                                  |

ETA = estimation de la toxicité aiguë

**Corrosion/irritation cutanée**

| Nom              | Espèces                | Valeur                          |
|------------------|------------------------|---------------------------------|
| Polyéther polyol | Lapin                  | Aucune irritation significative |
| Talc             | Lapin                  | Aucune irritation significative |
| Polyol           | Composants similaires  | Irritation minimale.            |
| Pipérazine       | Lapin                  | Corrosif                        |
| Quartz (SiO2)    | Jugement professionnel | Aucune irritation significative |

**Adhésif de réparation de pièces semi-rigides, panneaux S(MC) et en fibre de verre 08235 3M(MC), temps d'action de 1 minute, composant B**

|                 |       |                                 |
|-----------------|-------|---------------------------------|
|                 | nnel  |                                 |
| Noir de Carbone | Lapin | Aucune irritation significative |

**Blessures graves aux yeux/Irritation**

| Nom              | Espèces                          | Valeur                          |
|------------------|----------------------------------|---------------------------------|
| Polyéther polyol | Lapin                            | irritant légère                 |
| Talc             | Lapin                            | Aucune irritation significative |
| Polyol           | Composants similaires            | irritant légère                 |
| Pipérazine       | Risques pour la santé similaires | Corrosif                        |
| Noir de Carbone  | Lapin                            | Aucune irritation significative |

**Sensibilisation de la peau**

| Nom        | Espèces               | Valeur        |
|------------|-----------------------|---------------|
| Polyol     | Composants similaires | Non classifié |
| Pipérazine | Homme et animal       | sensibilisant |

**Sensibilisation respiratoire**

| Nom        | Espèces | Valeur        |
|------------|---------|---------------|
| Talc       | Humain  | Non classifié |
| Pipérazine | Humain  | sensibilisant |

**Mutagenicité des cellules germinales**

| Nom             | Voie     | Valeur                                                                                                            |
|-----------------|----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Talc            | In Vitro | N'est pas mutagène                                                                                                |
| Talc            | In vivo  | N'est pas mutagène                                                                                                |
| Polyol          | In Vitro | N'est pas mutagène                                                                                                |
| Pipérazine      | In vivo  | N'est pas mutagène                                                                                                |
| Pipérazine      | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Quartz (SiO2)   | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Quartz (SiO2)   | In vivo  | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Noir de Carbone | In Vitro | N'est pas mutagène                                                                                                |
| Noir de Carbone | In vivo  | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

**Cancérogénicité :**

| Nom             | Voie       | Espèces         | Valeur                                                                                                            |
|-----------------|------------|-----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Talc            | Inhalation | Rat             | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Quartz (SiO2)   | Inhalation | Homme et animal | Cancérogène                                                                                                       |
| Noir de Carbone | Dermale    | Mouris          | Non-cancérogène                                                                                                   |
| Noir de Carbone | Ingestion  | Mouris          | Non-cancérogène                                                                                                   |
| Noir de Carbone | Inhalation | Rat             | Cancérogène                                                                                                       |

## Effets toxiques sur la reproduction

### Effets sur la reproduction et/ou le développement

| Nom        | Voie      | Valeur                                    | Espèces | Résultat de l'essai                            | Durée d'exposition     |
|------------|-----------|-------------------------------------------|---------|------------------------------------------------|------------------------|
| Talc       | Ingestion | Non classifié pour la développement       | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg    | pendant l'organogénèse |
| Pipérazine | Ingestion | Toxique pour la reproduction des femelles | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/jour | 2 génération           |
| Pipérazine | Ingestion | Toxique pour la reproduction masculine    | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/jour | 2 génération           |
| Pipérazine | Ingestion | Toxique pour le développement             | Lapin   | Niveau sans effet nocif observé 94 mg/kg/jour  | pendant l'organogénèse |

## Organe(s) cible(s)

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

| Nom        | Voie       | Organe(s) cible(s)       | Valeur                                                                                                            | Espèces                          | Résultat de l'essai                            | Durée d'exposition  |
|------------|------------|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|------------------------------------------------|---------------------|
| Pipérazine | Inhalation | irritation respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé pas disponible |                     |
| Pipérazine | Ingestion  | Système nerveux          | Risque avéré d'effets graves pour les organes.                                                                    | Homme et animal                  | Niveau sans effet nocif observé pas disponible | usage thérapeutique |

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom             | Voie       | Organe(s) cible(s)                                      | Valeur                                                                                                  | Espèces | Résultat de l'essai                             | Durée d'exposition         |
|-----------------|------------|---------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|-------------------------------------------------|----------------------------|
| Talc            | Inhalation | pneumoconiosis                                          | avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. | Humain  | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible  | exposition professionnelle |
| Talc            | Inhalation | Fibrose pulmonaire   système respiratoire               | Non classifié                                                                                           | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 18 mg/m3        | 113 semaines               |
| Pipérazine      | Ingestion  | système vasculaire   yeux   rénale et / ou de la vessie | Non classifié                                                                                           | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 1 250 mg/kg/day | 90 jours                   |
| Quartz (SiO2)   | Inhalation | silicose                                                | avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. | Humain  | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible  | exposition professionnelle |
| Noir de Carbone | Inhalation | pneumoconiosis                                          | Non classifié                                                                                           | Humain  | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible  | exposition professionnelle |

## Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique**

santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

## SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complètement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

## SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

## SECTION 15 : Renseignements réglementaires

### 15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

## SECTION 16 : Autres renseignements

### Classement des risques par la NFPA

**Santé:** 1 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

|                      |            |                                |            |
|----------------------|------------|--------------------------------|------------|
| Groupe de document : | 27-5349-9  | Numéro de la version :         | 4.00       |
| Date de parution :   | 2025/09/03 | Remplace la version datée de : | 2020/10/21 |

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)**